

Image not found or type unknown



## Dégradation route de la copro

Par **koala26**, le **18/09/2015** à **11:35**

Bonjour,

je viens de faire tomber un pot de peinture sur le devant de mon garage et surtout sur la route...

Mon lotissement est en copropriété. Que dois-je faire ?

Dois-je prévenir mon syndic ou je peux essayer de réparer (en peignant la route avec une peinture spéciale par exemple)?

Si je préviens mon syndic, est-ce que je peux faire marcher mon assurance (à voir je pense avec la franchise si il y a lieu) ?

Dans l'attente de votre aide.

Cordialement.